



Compte rendu – Joué Sud

17 septembre 2019 – La Borde

Monsieur le Maire a débuté la première plénière de Conseil de quartier de la saison en remerciant les personnes présentes et le travail mené tout au long de l'année par les membres du bureau du Conseil de quartier Joué Sud.

Il a salué les élus présents et a félicité la possibilité de faire cette plénière dans la toute nouvelle salle de La Borde, bâtiment terminé avant le début de l'été et ayant accueilli les enfants en centre de loisirs durant la période estivale.

Monsieur le Maire a souhaité dès le début évoquer les sujets qui préoccupent principalement les habitants :

- Rappel du contexte de l'année pré-électorale, depuis le 1^{er} septembre 2019, aucune annonce ne peut être faite, ni de bilan sur le mandat puisque cela nuirait au principe d'équité des candidats qui se déclarent pour les élections municipales de 2020,
- Des excuses ont été présentées au nom des services de la ville sur les programmes de fauchage et de passages d'épaveuse dans les fossés qui n'ont pas été optimaux au cours de l'été car les services ont subi beaucoup d'absences et notamment pour congé maladie. Le remplacement de conducteur d'épaveuse est compliqué puisqu'il faut un permis spécifique,
- Les problèmes de vitesse sur l'ensemble de la ville et notamment les routes du sud de la ville, précision que 4.8 millions d'€ ont déjà été investis dans la voirie et que des plateaux surélevés ont été créés pour casser la vitesse par secteurs, rappel que les bureaux de conseils de quartier sont invités à travailler tout au long de l'année sur ces sujets pour proposer des emplacements et des idées aux services afin d'étudier la mise en place de ralentisseurs, création de plateaux, etc.
- La vitesse sur la rue de la Gitonnière et la problématique des passages d'autocars : Tours Métropole Val de Loire, compétente dans la gestion des voiries, étudie des solutions à travailler avec les sociétés d'autocars,
- Les propositions d'installation de l'assainissement sur la route de Narbonne avec l'organisation d'une réunion pour présenter le projet mené par Tours Métropole Val de Loire à tous les riverains,
- L'augmentation de la taille du parking de l'école des Maisons Neuves qui n'empêche pas certains parents d'élèves de se garer anarchiquement rue de la Douzillère en gênant fortement les riverains, une étude et un dialogue sont ouverts avec la directrice de l'école pour que l'entrée principale des personnes venant en voiture se fasse par le parking et non plus sur la rue de la Douzillère,
- Les problématiques de dépôts sauvages et notamment depuis que la déchetterie de la Billette a été supprimée, celle implantée dans la zone Cugnot fonctionne bien mais des personnes malintentionnées continuent malheureusement de déposer des déchets dans l'ancienne déchetterie,

Avant de passer la parole à Madame Valérie TUROT, Adjointe à la Vie de la Cité et à la Politique de la ville, Monsieur le Maire a rappelé le plaisir partagé d'être dans cette salle qui sera prochainement mise à disposition des associations et des particuliers et qui est utilisée par le Centre de Loisirs de la Borde pour les activités des enfants.

Madame TUROT a tout d'abord remercié les personnes présentes puis a rappelé l'organisation des 7 Conseils de quartier et a souhaité faire un focus sur leur dynamisme.

Depuis 2014, les bureaux se développent et certains dépassent même 70 membres inscrits, preuve de la bonne santé de la démocratie locale. Ils sont animés par un élu municipal, Président du bureau et par un habitant du quartier, son ou sa Vice-président(e).

La mission première des Conseils de quartier : être force de proposition pour améliorer le cadre de vie et notamment la sécurité en proposant des aménagements comme des plateaux surélevés, des aménagements de ronds-points, des marquages au sol ou encore des installations de potelets sur les trottoirs pour permettre une meilleure circulation des piétons.

Elle a rappelé que le travail mené par les conseils de quartier est rendu possible grâce à une enveloppe d'investissements de 150 000€ pour faire des travaux et de l'investissement dans du matériel pour améliorer le quotidien. Les bureaux ont également des moments de rencontres privilégiés et les ces instants de convivialité bénéficient d'une enveloppe de 500€ de fonctionnement par bureau.

Madame TUROT a souhaité également évoqué le dispositif « Voisins vigilants » pour améliorer la sécurité dans les quartiers et ce à l'initiative des bureaux qui proposent des rues pouvant bénéficier de ce label.

Elle a continué sa présentation en rappelant que les Conseils de quartier sont aussi des lieux d'échanges avec les membres extérieurs aux différents bureaux : Louis HENRY (Conseiller municipal délégué au Bilan énergétique des biens communaux) venu évoquer l'installation des compteurs Linky, Jean-Claude DROUET accompagné d'un agent de la Police municipale pour faire une présentation autour de la « sécurisation des biens et des personnes » ainsi qu'elle-même pour présenter l'Espace Tremplin.

Madame TUROT a remercié les personnes présentes et a souhaité une belle saison à tous.

Madame TUROT a ensuite passé la parole à Monsieur Arnault BERTRAND, Conseiller municipal délégué au Monde rural et Président du Conseil de quartier Joué Sud.

Arnault BERTRAND a débuté sa présentation en rappelant l'organisation du bureau de Conseil de quartier et en excusant l'absence de son Vice-président, Monsieur Ludovic ROUSSEAU. Puis il a énuméré les travaux menés lors de la saison 2018/2019 par les membres du Conseil de quartier :

- Marquage au sol : reprise de la ligne droite rue de la Douzillère, rafraichissement du « cédez-le-passage » route des Barons et « stop » route de la Gastière,
- Création d'un plateau surélevé au carrefour de la rue de la Douzillère et de la rue du Grand Mareuil,
- Extension du parking des Maisons neuves,
- Installation de coussins berlinois rue de Saint-Léger,
- Pose de panneau de « rappel 50 » km/h sur le boulevard des Bretonnières,
- Installation d'une priorité à droite rue de Saint-Léger (devant l'Espace Saint-Léger),
- Empierrage des accotements de la route des Barons,
- Remplacement des poteaux de buts du terrain de foot de l'Espace Saint-Léger,
- Elagage et abattage de plantations Cour des Fileuses,
- Extension de l'aire de jeux rue des Charrons : pour les tout-petits de 6 mois à 2 ans, travaux faits fin 2018, structure clôturée, sol synthétique, balançoire, toboggan, jeux à ressort, 2 bancs, coût : 21 000€ pris sur l'enveloppe budgétaire des Conseils de Quartier,

Puis Arnault BERTRAND a évoqué les projets en cours et les différentes interventions de membres extérieurs au bureau :

- Présentation de l'Espace Tremplin par Valérie TUROT le 19 mars 2019,
- Présentation du Compteur Linky et des deux futurs gymnases par Louis HENRY, Conseiller municipal,
- Sensibilisation sur la sécurisation des biens et des personnes par Mickaël MOLINA, Policier municipal et Jean-Claude DROUET, Conseiller municipal délégué à la Sécurité publique le 11 juin 2019
- Souhait de dénomination du Chemin de la Couloiterie et du Square du Cercelé,
- La réunion des riverains de la Route de Narbonne le 4 juillet 2019 pour l'installation potentielle de l'assainissement sur la route,
- Le projet de voirie de la rue des Varennes présenté aux riverains le 6 août 2019,

Puis, Monsieur le Maire a repris la parole pour évoquer les travaux entrepris par la ville dans le quartier :

- La création du Centre de loisirs La Borde pour 7.2 millions d'€ et qui accueille plus de 300 enfants, précision que les peupliers abattus pour la réfection de la route de Monts auraient risqué d'abîmer la future route, 64 nouveaux arbres seront plantés avec des essences dont les racines n'altèrent pas les sols,
- 3 millions d'€ ont été investis sur le quartier Joué Sud et notamment dans la réfection de la route de Monts, en tout c'est 19 millions d'€ qui sont investis dans la voirie et les réaménagements,
- La réfection du parking Albaladéjo,
- La construction de deux nouveaux gymnases,
- L'ouverture des Etangs de Narbonne avec le soutien du Conseil départemental, avec notamment le reprofilage calcaire de la route du Grand Bourreau qui y mène et la réfection d'une partie de la route,
- La réfection de la rue du Docteur Morin,
- La création de marquage de stationnement dans la rue du Petit Moron,
- La réfection de la rue de Cercelé,
- La continuité de la création de la piste cyclable de la route des Maisons neuves (de la Liodière à la rue de Cercelé),
- La réfection de la route de Veigné devant les entreprises et côté rural,
- La réfection de la rue de la Couloiterie,
- La réfection de la route des Brandes du Passoir,

Avant d'ouvrir la séance d'échanges, Monsieur le Maire a remercié de nouveau les personnes présentes et a rappelé la possibilité de s'inscrire au bureau, dont la prochaine réunion aura lieu le 26 novembre 2019 à la salle de la Borde.

La séance d'échanges s'est donc ouverte et ont été évoqués divers sujets :

- Remerciements pour le travail mené et les investissements faits sur les voiries et les fleurissements de la ville, Monsieur le Maire a précisé que la Ville était dans l'attente de la réponse du Jury pour l'obtention de la 4^{ème} Fleur. La réponse arrivera le 9 octobre, il a rappelé le travail des jardiniers qui ont une vision artistique de la ville et qui proposent des projets pouvant faire débat mais qui sont des œuvres sur la ville,
- Les marquages de stationnement de la rue du Petit Moron qui sont pour certains dangereux notamment quand les camions empruntent à grande vitesse la rue en venant de la route de Monts, difficulté pour sortir de certaines propriétés, Monsieur le Maire a rappelé que des crédits seraient mis pour les budgets de 2020 afin de continuer à sécuriser la zone de la route de Monts et donc de la rue du Petit Moron, il a précisé que les marquages peuvent être réétudiés avec les services et a pris note de la demande,

- Félicitations données à la ville pour l'installation d'un « feu récompense » sur le boulevard de Chinon au niveau de l'école Alouette,
- La dangerosité pour sortir sur la route de Monts au passage à niveau de la SNCF et la demande d'aménagement, Monsieur le Maire a précisé que la ville investit beaucoup sur le réaménagement de cette route mais qu'il reste encore du travail à mener avec les élus auprès de Tours Métropole Val de Loire,
- Demande concernant les résultats du sondage mené pour l'installation du tout à l'égout route de Narbonne, Monsieur le Maire a précisé que toutes les réponses n'étaient pas encore parvenues aux services de la ville et que 44 personnes avaient été sollicitées dont 15 seraient pour le moment favorables,
- Demande concernant le dossier de non-reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse, Monsieur le Maire a précisé que la ville était quasi certaine d'obtenir la reconnaissance mais que malheureusement cela n'a pas été le cas, il a invité la presse à venir faire un tour de bus, en présence de la Préfète si elle répond à l'invitation également pour constater l'état des maisons et les problèmes de fissures sur l'entièreté du territoire de Joué-lès-Tours,
- Demande concernant la situation de l'implantation d'une entreprise de sablage au niveau de la route des Maisons neuves qui provoqueraient des nuisances sonores et sanitaires, Monsieur le Maire a précisé que des contrôles étaient effectués par les agents, assermentés pour faire de telles procédures, les personnes ont été contactées et des discussions sont en cours,
- Demande de la possibilité d'installation de feux de chantier sur la sortie de la rue du Petit Moron pour emprunter la Route de Monts, Monsieur le Maire a indiqué qu'une telle installation, même temporaire coûterait 30 000€, la SNCF doit également être dans les négociations car le passage à niveau est présent à cet endroit, Monsieur le Maire souhaite qu'un compte rendu des solutions possibles soit transmis lors du prochain bureau de Conseil de quartier Joué Sud,
- Demande si l'installation du tout à l'égout sera effectuée prochainement jusqu'à la zone du Bois Héry et de l'Aubraye, Monsieur le Maire a précisé que ce n'était pas possible dans l'immédiat mais que les demandes sont prises en compte depuis longtemps sur ces zones,
- Demande concernant l'Intermarché et des nuisances envers les riverains, Monsieur le Maire a indiqué que le dialogue était permanent avec les responsables et qu'une visite serait de nouveau organisée avec Christian BRAULT, l'Adjoint au Commerce,
- Remarque concernant la réfection de la route de Monts et l'aspect minéral, ainsi que la hauteur des trottoirs et des accotements, Monsieur le Maire a précisé que les hauteurs étaient prévues car les poids lourds endommagent et empiètent lorsque les aménagements sont trop bas,
- Demande concernant la consultation des riverains du Cap Soleil, Héliotropes et Tournesol sur l'abattage des arbres, Monsieur le Maire a précisé qu'aucune majorité n'étant sortie de cette consultation, il a été proposé de faire un élagage des arbres et qu'il serait étudié à posteriori les abattages éventuels s'ils s'avéraient nécessaires,
- Demande concernant le déploiement de la fibre, Monsieur le Maire a rappelé l'historique du contrat pris avec Orange sur le déploiement, la facilité de déployer dans les quartiers avec les réseaux enterrés et la possibilité ou non d'installer les câblages sur les poteaux d'Enedis en fonction du poids qu'ils peuvent supporter, le territoire du sud devrait être entièrement déployé pour 2022,
- Les stationnements récurrents sur les trottoirs et les problématiques que cela engendre pour les personnes en situation de handicap moteur ou bien les promeneurs avec poussettes et les herbes qui repoussent sur le trottoir, Monsieur le Maire a précisé que l'entretien des trottoirs était un sujet à débat notamment à savoir qui est responsable pour enlever la neige mais aussi les herbes, la ville procède au retrait sur les rues via notamment « la Régie de quartier » mais le programme s'étale sur plusieurs mois et les trottoirs n'ont plus aucune présence de pesticides dans les sols, ce qui permet à la nature de reprendre ses droits. Concernant le stationnement, Monsieur le Maire a rappelé qu'il était souvent complexe de verbaliser les bonnes personnes car cela entraîne régulièrement débat auprès de lui,

- La vitesse de la rue de Cercelé, Monsieur le Maire a rappelé qu'une sensibilisation était faite dans les Joué Ma Ville, que l'installation des ralentisseurs ne conviennent souvent pas aux personnes qui les ont en face de chez elles,
- La vitesse des bus qui passent sur le trottoir de la rue de la Douzillère, Monsieur le Maire a précisé que des piqûres de rappel étaient régulièrement faites auprès des conducteurs de bus,
- Vitesse sur la route de Glatinet, rue de la Douzillère et route des Maisons neuves, Monsieur le Maire a précisé que les propositions de ralentisseurs étaient étudiées,
- Mise aux normes des toilettes et des bâtiments de la ville pour l'accueil des PMR lors d'événements sportifs, Monsieur le Maire a précisé que les réfections et mises aux normes des bâtiments prenaient du temps et que pour cela, il fallait mettre en place des plans pluriannuels d'investissement.

Monsieur le Maire a clos la séance en remerciant de nouveau les nombreux participants et en les invitant au pot de l'amitié.